



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15-18 novembre 2021

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 9 novembre 2021	WFP/EB.2/2021/7-B/1/Rev.1
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays provisoire – République arabe syrienne (2022–2023)

Durée	Janvier 2022–décembre 2023
Coût total pour le PAM	2 865 679 705 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Depuis 2011, la République arabe syrienne fait face à une crise prolongée qui a gravement détérioré le tissu économique et social du pays. En 2020, la poursuite de la crise, l'effondrement de l'économie et les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus ont exposé un peu plus la population syrienne à l'insécurité alimentaire et érodé ses moyens d'existence. Fin 2020, 12,4 millions de personnes, soit 55 pour cent de la population, étaient en situation d'insécurité alimentaire, ce qui représente une hausse de 57 pour cent par rapport à 2019, les ménages dirigés par une femme étant touchés de manière disproportionnée. Quelque 6,7 millions de personnes sont encore déplacées à l'intérieur du pays. En outre, on estime à 3,1 millions le nombre de personnes handicapées. Bien que la malnutrition aiguë ne soit pas très répandue, les taux élevés de retard de croissance indiquent que la malnutrition chronique demeure un problème dans l'ensemble du pays.

Coordonnateurs responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient et Afrique du Nord
Courriel: corinne.fleischer@wfp.org

M. S. O'Brien
Directeur de pays
Courriel: sean.obrien@wfp.org

Le plan stratégique de pays provisoire pour 2022-2023 vise à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels croissants, à la forte détérioration des moyens d'existence et de la résilience et à l'effondrement des systèmes alimentaires, en s'inspirant de l'expérience acquise par le PAM et des enseignements qui en ont été tirés et en mettant à profit les avantages comparatifs du PAM et sa collaboration avec les acteurs humanitaires et les acteurs du développement. Le PAM continuera de fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions à grande échelle, recentrera ses activités en matière d'éducation et de nutrition et développera ses activités destinées à renforcer les moyens d'existence, à améliorer la résilience des ménages et à rétablir les systèmes alimentaires. Des efforts plus stratégiques seront déployés afin d'améliorer le ciblage et la gestion des bénéficiaires, l'utilisation des outils numériques, la collecte de données tenant compte de la problématique femmes-hommes et du handicap, la programmation fondée sur des données factuelles et la diversité des modalités de transfert.

Le plan stratégique de pays provisoire est conçu pour produire les quatre effets directs stratégiques suivants:

- Dans tous les gouvernorats de la République arabe syrienne, les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par la crise, notamment les communautés d'accueil, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et celles qui ont pris le chemin du retour, voient leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels satisfaits tout au long de l'année.
- Les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées parviennent à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels durant toute l'année grâce à la résilience des moyens d'existence et au rétablissement de l'accès aux services de base.
- Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, en particulier les garçons, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, ont accès à des services de prévention et de traitement de la malnutrition durant toute l'année.
- Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les partenaires humanitaires ont les moyens de prêter assistance aux populations touchées par la crise tout au long de l'année.

Conformément à la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2015-2020) et à la politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle et sur la base des constatations et des recommandations issues de l'évaluation de l'intervention régionale menée par le PAM face à la crise syrienne (janvier 2015-mars 2018), les principes relatifs à la problématique femmes-hommes et à la protection seront pris en compte concrètement dans les initiatives entreprises par le PAM pour réaliser les quatre effets directs stratégiques. Des échanges réguliers avec les bénéficiaires permettront de prendre pleinement en considération les points de vue et les moyens respectifs des filles, des garçons, des femmes et des hommes ciblés, notamment de ceux vivant avec un handicap.

Le plan stratégique de pays provisoire pour 2022-2023 concorde avec le plan d'aide humanitaire interorganisations pour la République arabe syrienne et contribue à la concrétisation des priorités définies dans la stratégie "Syrie 2030" ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable 1, 2, 3, 4, 5, 11 et 17, aussi bien directement qu'indirectement. Il concourt en outre à la réalisation des objectifs du projet de cadre stratégique de coopération entre le Gouvernement syrien et l'Organisation des Nations Unies pour 2021-2024¹.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour la République arabe syrienne (2022-2023) (WFP/EB.2/2021/7-B/1/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 2 865 679 705 dollars É.-U.

¹ Le plan stratégique de pays provisoire pourra être révisé une fois que la version définitive du cadre stratégique aura été officiellement adoptée, afin de faire concorder les calendriers suivis et de procéder aux éventuelles modifications nécessaires. Toute révision de cet ordre sera présentée au Conseil pour examen et approbation, le cas échéant.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. En République arabe syrienne, dix années de crise ininterrompue ont prélevé un lourd tribut sur la population. Environ 12,3 millions de personnes ont été déplacées, soit à l'extérieur du pays (5,6 millions de personnes) soit à l'intérieur de ses frontières (6,7 millions de personnes²). En outre, on estime à 3,1 millions le nombre de personnes handicapées³. Depuis 2019, le pays connaît un fléchissement économique sans précédent, alimenté par une crise continue, des déplacements massifs de population, les conséquences de la crise financière au Liban voisin, des mesures coercitives prises unilatéralement et la pandémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). D'après le Bureau central de la statistique, le taux d'inflation moyen s'élevait à 200 pour cent en 2020. Résultat, le pouvoir d'achat déjà extrêmement bas du ménage syrien moyen a chuté, la valeur de la livre syrienne s'est effondrée et les prix des produits alimentaires ont bondi, ce qui a exercé une pression supplémentaire sur des moyens d'existence déjà fortement érodés.
2. Pays à revenu intermédiaire avant la crise, la République arabe syrienne se classait au 151^e rang sur 189 pays selon l'indicateur de développement humain de 2019⁴. Avant la crise, le pays avait atteint plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement, mais de nombreuses avancées ont depuis été inversées.
3. Le système d'éducation, déjà ébranlé par une décennie de crise, a été encore plus fragilisé par les répercussions de la COVID-19. Environ 6,4 millions d'enfants se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, et 6,9 millions ont besoin d'une aide d'urgence dans le secteur de l'éducation. En 2020, 2,45 millions d'enfants d'âge scolaire n'étaient pas scolarisés d'après les estimations⁵; et ce chiffre pourrait avoir augmenté depuis en raison de la dégradation de la situation économique et d'un recours accru à des stratégies de survie préjudiciables comme le mariage précoce et le travail des enfants.
4. La situation des femmes et des filles s'est considérablement détériorée depuis le début de la crise⁶. La République arabe syrienne se classait au 122^{ème} rang sur 162 pays selon l'indice d'inégalité de genre de 2019⁷, au 150^{ème} rang sur 153 pays selon l'indice mondial des disparités entre hommes et femmes de 2020⁸ et au 165^{ème} rang sur 167 pays selon l'indice mondial sur les femmes et la paix et la sécurité de 2019/2020⁹, un indice qui rend compte de l'autonomie et de l'avancement des femmes au sein du ménage, de la communauté et de la société. D'après le Bureau central de la statistique (2021), le taux d'activité des Syriennes était de 37,19 pour cent en 2019, contre 62,8 pour cent pour les hommes, tandis que le taux de chômage chez les femmes adultes (de 15 à 64 ans) s'élevait à 62,2 pour cent, contre 12,9 pour cent chez les hommes.

² Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2021. *Humanitarian needs overview. Syrian Arab Republic*.

³ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2020. *Humanitarian Response Plan: Syrian Arab Republic*.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020*.

⁵ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2021. *Humanitarian Response Plan: Syrian Arab Republic*.

⁶ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2020. *Humanitarian Response Plan: Syrian Arab Republic*.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020*.

⁸ Forum économique mondial. 2019. *Global Gender Gap Report 2020*.

⁹ Institut femmes, paix et sécurité de Georgetown et Institut de recherche sur la paix d'Oslo. 2019. *Women, Peace and Security Index 2019/20: Tracking sustainable peace through inclusion, justice, and security for women*.

5. Bien que de nombreuses zones aient retrouvé la stabilité, certaines sont marquées par une évolution défavorable des conditions de sécurité et des perturbations résultant de la détérioration de l'économie et des moyens d'existence. La dégradation de l'économie risque fort d'aggraver le déséquilibre des rapports de force et les inégalités femmes-hommes, et d'accroître ainsi les pressions exercées sur les personnes les plus vulnérables. L'ampleur des dégâts est telle qu'il est probable que les besoins humanitaires persisteront pendant des années.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

6. En 2015, le Gouvernement de la République arabe syrienne a harmonisé son programme national de développement avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et les 17 objectifs de développement durable (ODD). En octobre 2019, le Gouvernement a publié le plan stratégique "Syrie 2030", qui prévoit des mesures d'orientation et un cadre de mise en œuvre conformes au Programme 2030. La même année, le Gouvernement a présenté son premier rapport national sur les ODD, qui sert de document de référence sur l'état d'avancement de la réalisation des ODD en République arabe syrienne. Le rapport soulignait les progrès faits au regard des objectifs du Millénaire pour le développement avant la crise ainsi que les nombreux défis à relever pour atteindre les ODD, en raison notamment du recul des recettes et de la production ainsi que des investissements dans le secteur économique et dans le secteur social¹⁰.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

7. *Accès à la nourriture.* Depuis 2018, le pays a connu une dégradation continue de la sécurité alimentaire: on estime actuellement que 12,4 millions de filles, de femmes, de garçons et d'hommes sont en situation d'insécurité alimentaire, de loin le chiffre le plus élevé jamais enregistré; 1,3 million de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave, soit plus du double qu'en 2019; et 1,8 million de personnes supplémentaires risquent de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire¹¹.
8. La persistance de niveaux extrêmement hauts d'insécurité alimentaire s'explique par la perte de moyens d'existence, des taux de chômage très élevés (surtout parmi les femmes et les jeunes), la baisse du pouvoir d'achat des ménages et la très forte inflation des prix des produits alimentaires. Fin 2020, à la suite de la dépréciation de la livre syrienne, les prix des produits alimentaires étaient 236 pour cent plus élevés que l'année précédente, atteignant des niveaux 29 fois supérieurs aux prix moyens enregistrés avant la crise.
9. La sécurité alimentaire des ménages dirigés par une femme est d'un niveau inférieur à celle des ménages dirigés par un homme¹². Les ménages comptant des personnes handicapées ont des dépenses mensuelles supérieures à ceux composés uniquement de personnes valides, et seul un quart d'entre eux déclare avoir des revenus suffisants¹³.

¹⁰ République arabe syrienne. 2019. *The First National Report on Sustainable Development Goals SDGs – Executive Summary*.

¹¹ Il a été constaté que 54,8 pour cent des ménages dirigés par une femme interrogés étaient en situation d'insécurité alimentaire, contre 50,5 pour cent des ménages dirigés par un homme (sachant que seulement 14 pour cent des ménages interrogés étaient dirigés par une femme). PAM. *Syrian Arab Republic 2020 Food Security Assessment/Food Security and Livelihoods Assessment*.

¹² Au cours de la période allant d'avril à juin 2020, 17 pour cent des ménages dirigés par une femme avaient une consommation alimentaire insuffisante, contre 8 pour cent de ceux dirigés par un homme. PAM. 2020. *The Socio-Economic Impacts of the COVID-19 Pandemic in the Syrian Arab Republic (April–June 2020)*.

¹³ Humanitarian Needs Assessment Programme, Syria. 2020. *Summer 2020 Report Series: Disability Overview*.

10. Les prévisions actuelles indiquent qu'il est probable que la situation de la sécurité alimentaire se dégrade encore un peu plus avant toute nouvelle amélioration d'ampleur. À court terme, l'autosuffisance ou un rétablissement notable des moyens d'existence demeure improbable pour les populations touchées par la crise¹⁴.
11. *Fin de la malnutrition.* La dénutrition menace plus de 4,6 millions de filles et de garçons âgés de 6 à 59 mois, et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ont besoin de services de prévention et de traitement de la malnutrition¹⁵. La prévalence de la malnutrition aiguë a été relativement faible ces dernières années (avec de fortes variations géographiques toutefois), tandis que la malnutrition chronique était un problème persistant même avant la crise actuelle¹⁶.
12. En 2020, l'insécurité alimentaire croissante dans l'ensemble du pays a suscité des inquiétudes quant à une détérioration analogue de la situation nutritionnelle, certains signes montrant une nette dégradation de l'état nutritionnel des filles et des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants, qui sont les composantes les plus vulnérables de la population. Les données du suivi des programmes nutritionnels du PAM font apparaître une augmentation de 12 pour cent du nombre de patients admis dans les centres de santé pour recevoir un traitement contre la malnutrition aiguë dans tout le pays au second semestre de 2020, et notamment une augmentation de 20 pour cent des nouveaux cas avérés de malnutrition aiguë parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.
13. *Productivité et revenus des petits exploitants.* D'après les estimations, environ un quart de la population syrienne se consacre à la production agricole. La production alimentaire s'est nettement dégradée depuis le déclenchement de la crise. La destruction à grande échelle des infrastructures agricoles a été aggravée par les effets du changement climatique, notamment la sécheresse, les disponibilités limitées en eau et l'évolution des régimes météorologiques, facteurs qui ont tous eu des conséquences néfastes sur les moyens d'existence des petits exploitants et érodé la résilience des communautés. Dans de nombreux cas, les terres agricoles ont été abandonnées à cause de l'insécurité et des déplacements de population, de la perturbation des marchés ou des dégâts subis par les infrastructures vitales d'irrigation. Dans les zones rurales, les agriculteurs doivent faire face à plusieurs problèmes qui limitent les moyens dont ils disposent pour accroître la production agricole: accès insuffisant aux semences et aux engrais; coûts de transport élevés; présence de munitions non explosées; débouchés limités; et infrastructures endommagées.
14. *Systèmes alimentaires durables.* On estime que la crise a entraîné des pertes s'élevant à au moins 118 milliards de dollars du fait de la destruction du capital physique (logements, biens de production et infrastructures communales)¹⁷. Il en a résulté un effondrement presque total des systèmes alimentaires, ce qui a conduit à une insécurité alimentaire généralisée. En 2020, 450 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont revenues dans leur région d'origine, où les biens et les infrastructures avaient été massivement détruits, ce qui a limité leur capacité de reprendre leurs activités de subsistance.

¹⁴ PAM. 2020. *The Socio-Economic Impacts of the COVID-19 Pandemic in the Syrian Arab Republic (April–June 2020)*.

¹⁵ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2021. *Humanitarian needs overview: Syrian Arab Republic*.

¹⁶ <https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/>

¹⁷ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. *Losses exceeding \$442 billion and millions in need of humanitarian assistance: the catastrophic repercussions of 8 years of war in Syria*.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

15. Dans le cadre stratégique de coopération le Gouvernement de la République arabe syrienne et le système des Nations Unies pour la période 2021-2024 (ci-après, le cadre stratégique des Nations Unies), qui est encore à l'état de projet, il est reconnu qu'il est nécessaire de développer et d'étendre les partenariats avec les parties prenantes nationales et internationales dans les domaines de l'action publique, du renforcement des capacités et de la prestation de services. Des initiatives dirigées par le PAM pour assurer des services communs en matière de logistique, de télécommunication et de transport aérien, ainsi que d'autres services à la demande si besoin, notamment des plateformes axées les transferts de type monétaire, demeurent nécessaires pour donner aux partenaires humanitaires les moyens d'intervenir.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

16. La situation en République arabe syrienne pendant la crise et le fléchissement économique spectaculaire qui en a résulté depuis 2019 ont débouché sur de graves lacunes et problèmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition:
- Au total, 12,4 millions de filles, de garçons, de femmes et d'hommes ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires sans assistance, un phénomène accentué par l'incapacité croissante des familles syriennes à acheter des aliments diversifiés de qualité en quantité suffisante.
 - Au total, 4,6 millions de personnes ont besoin d'aide pour réduire la prévalence et le risque de malnutrition.
 - Dix années de crise ininterrompue ont épuisé les ressources, détruit les moyens d'existence et érodé la capacité de résistance des ménages et des communautés; les biens de production et les infrastructures d'un secteur agricole considérablement affaibli doivent être reconstruits pour favoriser le redressement et la résilience.
 - Les systèmes alimentaires ont été fortement perturbés dans de nombreuses régions, entraînant une insécurité alimentaire généralisée et un besoin d'assistance alimentaire.
 - Les dégâts considérables subis par les infrastructures et les services publics doivent être réparés pour permettre l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services.
 - Plus de 6,9 millions d'enfants d'âge scolaire ont besoin d'aide pour accéder à l'éducation et améliorer leur sécurité alimentaire, leur nutrition et leur santé.
 - Les filets de protection sociale ont été gravement perturbés et doivent être réactivés pour protéger les personnes les plus vulnérables.
 - L'évolution des rôles des femmes et des hommes doit être mieux analysée, les femmes devenant de plus en plus souvent chef de ménage, et il faut encore actualiser les cadres juridique et économique correspondants.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

17. Depuis dix ans que dure la crise, le PAM a renforcé son intervention humanitaire en République arabe syrienne, et intensifié son assistance alimentaire non assortie de conditions tout en développant efficacement des activités intégrées relatives à la nutrition, à l'éducation, aux moyens d'existence et à la résilience, en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies lorsque cela était possible.
18. Face aux importants besoins d'assistance alimentaire dans le pays, le PAM continuera de mettre l'accent sur la fourniture d'une assistance alimentaire vitale non assortie de conditions. Sur la base des enseignements tirés de l'évaluation décentralisée du programme d'alimentation scolaire d'urgence en République arabe syrienne portant sur la période 2015-2019¹⁸, qui a mis en évidence l'adéquation, la pertinence et l'efficacité de ces activités, le PAM recentrera sa stratégie dans ce domaine. Il ciblera les enfants d'âge scolaire dans les régions particulièrement vulnérables de façon à améliorer leur sécurité alimentaire, leur nutrition et leur santé, tout en collaborant étroitement avec ses partenaires, notamment le Ministère de l'éducation et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et avec le secteur de l'éducation pour faciliter l'accès à une éducation de qualité (ODD 4).
19. Les tentatives de développement à plus grande échelle des activités axées sur les moyens d'existence se sont heurtées à des difficultés tant sur le plan du financement que de la mise en œuvre. Pour s'assurer que ses interventions sont économiquement rationnelles et pérennes, le PAM passera donc d'actions menées au niveau des ménages à la remise en état d'équipements communautaires. Cette démarche contribue à la réalisation des cibles 1, 3 et 4 de l'ODD 2 et s'inscrit directement dans l'approche dite du "triple lien" reliant l'action humanitaire, le développement et la paix: en fournissant une assistance alimentaire destinée à sauver des vies et à éviter l'amenuisement des ressources; en rétablissant les systèmes alimentaires pour reconstruire les moyens d'existence et parvenir à une sécurité alimentaire durable; et en rassemblant les communautés pour mener collectivement des interventions en faveur de la résilience dans des zones précédemment touchées par la crise de manière à promouvoir la cohésion sociale.
20. La pandémie de COVID-19 a posé des défis considérables depuis qu'elle est apparue au début de 2020, mais le PAM a élaboré des procédures opérationnelles normalisées qui lui ont permis de poursuivre ses activités. Depuis le début de 2020, le PAM a travaillé en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans le cadre de plusieurs initiatives portant sur la COVID-19, notamment des interventions d'assistance directe, des activités de prestation de services, des activités d'information des bénéficiaires et des évaluations d'impact.
21. Le PAM a utilisé des transferts de type monétaire pour la première fois en 2014. Au cours de l'année 2020, il a doublé le nombre de détaillants recrutés pour effectuer les transferts de type monétaire, a augmenté de 16 pour cent le nombre de bénéficiaires de ces transferts et a expérimenté cette modalité dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire générale hybride (associant produits alimentaires et transferts de type monétaire). Cette expérience a donné des résultats positifs et a montré que cette combinaison protégeait les personnes les plus vulnérables de la précarité économique et leur permettait de maintenir une consommation alimentaire acceptable même lorsque les prix s'envolaient.

¹⁸ PAM (à paraître). *Decentralized Evaluation. Evaluation Series on Emergency School Feeding in the Democratic Republic of Congo, Lebanon, Niger and Syria (2015-2019) – Syria Evaluation Report.*

22. En réponse aux constatations issues de l'évaluation de son intervention régionale face à la crise syrienne sur la période 2015-2018¹⁹, le PAM a renforcé ses engagements dans les domaines de la problématique femmes-hommes, de la protection et de la responsabilité à l'égard des populations touchées. Il a créé une unité chargée de ces domaines en Syrie, composée de membres du personnel motivés et formés, et, conscient des synergies inhérentes existant entre les ODD 2 et 5, s'emploie à concevoir et à mettre en œuvre toutes ses activités en faisant en sorte qu'elles tiennent compte de la problématique femmes-hommes. Le PAM continue de mettre l'accent sur la collecte, l'analyse et l'utilisation des données ventilées par sexe et par âge. En 2020, il a fortement investi dans le renforcement de systèmes de suivi et d'évaluation prenant en considération la problématique femmes-hommes, notamment en généralisant et en normalisant la collecte de données tenant compte de cette problématique ainsi que la collecte de données qualitatives au moyen de discussions de groupe menées avec les différentes composantes des communautés touchées.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

23. *Plans nationaux de développement.* Le plan stratégique Syrie 2030 présenté en 2019 est bâti sur quatre piliers: réforme administrative et promotion de l'intégrité; croissance et développement; infrastructure et énergie; et développement humain. Ce plan réunit les dimensions sociale, économique et environnementale du Programme 2030 au sein d'une vision globale représentant une République arabe syrienne prospère et autosuffisante.
24. *Cadre stratégique des Nations Unies.* Le cadre stratégique des Nations Unies pour 2016-2017 a été prorogé tous les ans jusqu'en 2020. Un nouveau cadre pour la période 2021-2024 a été élaboré, et son approbation et son adoption officielles sont en attente. Ce document, qui constitue le principal instrument de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement, complète le plan d'aide humanitaire interorganisations et offre un cadre pluriannuel qui porte principalement sur la résilience des personnes et des communautés, les moyens d'existence de base et le redressement rapide. Un examen à mi-parcours réalisé en 2017 appelait à renforcer les liens entre l'assistance humanitaire et les interventions à long terme. Le cadre stratégique des Nations Unies pour 2021-2024 s'articule autour de quatre piliers: disponibilité des services de base et des services sociaux et accès à ces services; redressement socioéconomique durable; solutions pérennes; et résilience des populations et institutions efficaces.
25. Le plan stratégique de pays provisoire (PSPP) étant axé sur les interventions face aux crises, le plan d'aide humanitaire, qui englobe également des zones géographiques non couvertes par le cadre stratégique des Nations Unies, demeure le principal dispositif d'ensemble avec lequel le PSPP est harmonisé. Dans l'attente de l'adoption du cadre stratégique des Nations Unies, le PSPP pourrait contribuer à la réalisation des objectifs qui y sont énoncés au moyen d'activités prévues dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, du redressement rapide, de la nutrition, de l'éducation, de la logistique et des télécommunications d'urgence²⁰.

¹⁹ PAM. 2018. *Corporate Emergency Evaluation of the WFP Regional Response to the Syrian Crisis (January 2015–March 2018)*.

²⁰ Le plan stratégique de pays provisoire pourra être révisé une fois que la version définitive du cadre stratégique aura été officiellement adoptée, afin de faire concorder les calendriers suivis et de procéder aux éventuelles modifications nécessaires. Toute révision de cet ordre sera présentée au Conseil pour examen et approbation, le cas échéant.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

26. La conception du PSPP a bénéficié des enseignements tirés notamment des consultations menées par le PAM avec les bénéficiaires dans le cadre des activités habituelles de suivi, en particulier des enquêtes sur les impressions des bénéficiaires et des discussions de groupe. Ces dernières années, le PAM a fortement investi dans l'amélioration de ses systèmes et de ses procédures de suivi et dans la responsabilité à l'égard des populations touchées de façon à adopter une approche inclusive. Les résultats de ce travail sont intégrés systématiquement dans les processus de planification des programmes, y compris lors de la conception du PSPP. L'élaboration du PSPP a également bénéficié des discussions entreprises avec les partenaires, les donateurs et les contreparties nationales. Le PAM collabore constamment avec ses partenaires coopérants et utilise leurs observations pour éclairer la conception et la mise en œuvre des programmes. Il travaille aussi en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, et prend une part active à l'action de l'équipe interorganisations de gestion du programme, en plus de sa participation aux consultations bilatérales régulières et aux processus de planification conjoints organisés avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FNUAP et l'UNICEF, avec lesquels le PAM harmonise progressivement sa stratégie. Le PAM se concerta également avec le Gouvernement au sujet du cadre stratégique des Nations Unies par l'intermédiaire de l'équipe de pays des Nations Unies, et collabore de manière plus approfondie avec les ministères responsables dans la perspective de la mise en œuvre des programmes.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

27. Selon la théorie du changement figurant dans le PSPP, qui s'appuie sur l'analyse, les enseignements tirés de l'expérience et les consultations qui ont été menées, le maintien par le PAM des investissements dans l'amélioration de la mise œuvre de ses activités, notamment le renforcement du ciblage et de l'estimation des besoins et la consolidation des dispositifs d'exécution, permettra à ces activités de contribuer à des systèmes nationaux pérennes et équitables. Le PSPP associe la fourniture directe d'une assistance alimentaire et nutritionnelle non assortie de conditions à la conduite de programmes en faveur des moyens d'existence et de la résilience visant à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. En prenant en compte la problématique femmes-hommes et la protection dans l'ensemble des activités et dans le cadre de la coopération avec les partenaires et de la sensibilisation au niveau des politiques, les programmes sont conçus pour tenir compte de manière globale de cette problématique, de façon à répondre aux besoins recensés des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Le PAM fera de plus en plus souvent appel à des solutions numériques pour améliorer l'exécution et l'efficacité des programmes.
28. Pour répondre aux vastes besoins d'assistance alimentaire, l'assistance alimentaire générale en faveur des ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire, notamment ceux dirigés par une femme, demeurera au cœur du programme de travail du PAM. Celui-ci renforcera ses capacités d'intervention d'urgence face aux crises soudaines. Les enfants d'âge scolaire se trouvant dans les zones particulièrement vulnérables continueront de bénéficier des activités d'alimentation scolaire. Le PAM assurera des services de prévention et de traitement de la malnutrition en faveur des filles et des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants de moins de 5 ans.
29. Bien que les conditions ne soient pas encore propices à un passage généralisé de l'intervention d'urgence aux programmes à long terme de renforcement des moyens d'existence et de la résilience, le PAM jettera les bases d'interventions pérennes qui contribueront à réduire la dépendance à l'égard de l'assistance alimentaire. Lorsque la situation le permet, il transposera à plus grande échelle les interventions communautaires d'appui aux moyens d'existence de

façon à améliorer la résilience des ménages et des communautés face aux chocs actuels et futurs. Le PAM développera les moyens d'existence susceptibles de donner un rôle moteur aux femmes et d'assurer leur émancipation économique tout en sensibilisant les parties prenantes concernées et en participant à des instances qui contribuent à l'égalité femmes-hommes. Sur la base d'une analyse approfondie du contexte, il cherchera dans le cadre de ses interventions à renforcer les systèmes alimentaires à tous les niveaux, de la production à la consommation, en passant par la transformation. La remise en état des équipements communautaires et familiaux ainsi que des infrastructures agraires communales, et l'investissement dans les secteurs productifs seront indispensables au redressement et au retour des populations déplacées et à la cohésion sociale au sein des communautés touchées. Ces initiatives seront complétées par l'appui que le PAM apportera aux systèmes nationaux de protection sociale.

30. Ces dernières années, le PAM a fait des investissements substantiels dans son dispositif de transfert de type monétaire et continuera de mettre l'accent sur la transposition à plus grande échelle de cette modalité, principalement en y ayant davantage recours dans le cadre des activités d'assistance alimentaire générale lorsque cela sera réalisable et approprié.
31. Le PAM affinera son action pour cibler les personnes les plus démunies, notamment en adaptant la composition et les modalités de l'assistance aux besoins spécifiques des différents ménages. L'amélioration du ciblage des bénéficiaires sera rendue possible grâce à l'application des résultats issus de l'examen de la vulnérabilité et des besoins au niveau des ménages à l'échelle nationale qui sera mené à bien en 2021 et qui permettra au PAM de sélectionner les bénéficiaires en fonction de leur vulnérabilité, et non plus de leur statut, en s'appuyant sur des données sur la vulnérabilité détaillées et tenant compte de la problématique femmes-hommes.
32. Mettant à profit son avantage comparatif en République arabe syrienne, notamment sa forte présence de longue date sur le terrain et ses capacités techniques, le PAM continuera d'accorder une large place aux partenariats facilitant l'intervention d'autres acteurs humanitaires. La fourniture par le PAM de services communs demeure une contribution importante à l'intervention humanitaire multisectorielle, le PAM fournissant des services de logistique, de télécommunication et de transport aérien à ses partenaires et à d'autres acteurs humanitaires relevant d'autres secteurs. Le PAM fera fond sur les partenariats noués dans le cadre de la riposte interorganisations à la COVID-19 pour collaborer étroitement avec des entités telles que l'UNICEF et le FNUAP, en particulier afin d'assurer des services à la demande pour la fourniture conjointe de transferts de type monétaire.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Dans tous les gouvernorats de la République arabe syrienne, les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par la crise, notamment les communautés d'accueil, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et celles qui ont pris le chemin du retour, voient leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels satisfaits tout au long de l'année

Domaine d'action privilégié

33. L'effet direct stratégique 1 est axé sur les interventions face aux crises. Les activités viseront à répondre aux besoins humanitaires des Syriens en situation d'insécurité alimentaire. L'alimentation scolaire compte parmi les activités prévues pour venir en aide aux enfants qui se trouvent dans des zones vulnérables, tout en les encourageant à venir en classe.

Harmonisation avec les priorités nationales

34. L'effet direct stratégique 1 contribue à l'objectif 1 du plan d'aide humanitaire (relatif à la fourniture d'une assistance humanitaire vitale), au pilier I du cadre stratégique des Nations Unies pour 2021-2024 (disponibilité des services de base et des services sociaux et accès à ces services) et au pilier E du plan stratégique Syrie 2030 (pilier social et culturel).

Produits escomptés

35. Les produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 1:
- Les communautés en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance alimentaire qui subvient à leurs besoins alimentaires essentiels.
 - Les partenaires coopérants sont mieux à même d'améliorer l'accès des communautés en situation d'insécurité alimentaire à une assistance alimentaire dans de bonnes conditions de sécurité et dans le respect de la dignité des personnes.
 - Les communautés en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la coordination sectorielle pilotées par le PAM, qui favorisent l'harmonisation de l'assistance alimentaire.
 - Les filles et les garçons d'âge scolaire reçoivent des repas scolaires et/ou des transferts de type monétaire qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent la scolarisation et l'assiduité.
 - Les ménages qui vivent dans des environnements vulnérables, qu'ils soient dirigés par une femme ou par un homme, recueillent les fruits de l'appui que le PAM apporte à la chaîne d'approvisionnement nationale et qui facilite l'accès à des aliments à un prix abordable sur les marchés.

Activités essentielles

Activité 1: Assurer des transferts de ressources non assortis de conditions en faveur des ménages en situation d'insécurité alimentaire

36. Dans les 14 gouvernorats, les ménages syriens considérés comme ayant besoin d'une assistance alimentaire au regard des critères de vulnérabilité et de ciblage définis par le PAM pourront bénéficier d'une assistance alimentaire générale. L'intervention menée par le PAM pour faire face aux situations d'urgence soudaines, notamment les déplacements de population, comprendra un examen au cas par cas afin de déterminer les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier d'une aide. En cas de déplacement, lorsque les populations n'ont pas la possibilité de cuisiner et/ou qu'une intervention urgente est nécessaire, le PAM distribuera éventuellement des rations prêtes à consommer ou des rations fournies par des grossistes pour couvrir les besoins alimentaires immédiats.
37. Les bénéficiaires recevront une assistance sous la forme d'assortiments alimentaires en nature, de transferts de type monétaire ou d'une combinaison de produits alimentaires et de transferts de type monétaire. Les modalités de transfert seront déterminées en fonction des préférences des bénéficiaires²¹, du rapport coût-efficacité, du rapport coût-efficience et d'une analyse de faisabilité tenant compte de la conjoncture macroéconomique locale et du fonctionnement des marchés. Le PAM s'appuiera sur sa plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE) pour les activités de transfert de type monétaire.

²¹ Les données sur les préférences sont recueillies au moyen d'outils de suivi et de mécanismes de remontée de l'information.

Activité 2: Fournir des repas et des transferts de type monétaire aux filles et aux garçons d'âge scolaire fréquentant les centres d'enseignement formel et informel

38. L'activité 2 vise à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition, l'état de santé et le niveau d'instruction des enfants tout en favorisant un environnement inclusif et propice à l'apprentissage. L'activité améliorera l'état nutritionnel des enfants, les encouragera à être assidus en classe, favorisera leur inscription dans les centres d'enseignement formel et informel et allégera le fardeau économique qui pèse sur leur famille pour réduire le plus possible le recours à des mécanismes de survie dangereux et les problèmes de protection tels que le travail des enfants et le mariage précoce. Les élèves des écoles maternelles et primaires qui se trouvent dans des zones prioritaires où les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'éducation sont mauvais pourront bénéficier d'une assistance. Les priorités seront définies en concertation avec le secteur de l'éducation sur la base des résultats issus de l'évaluation de la nutrition des enfants d'âge scolaire prévue en 2021.
39. L'activité d'alimentation scolaire sera mise en œuvre dans le cadre de trois composantes: distribution sur site aux enfants inscrits dans des centres d'enseignement formel et informel de collations enrichies (barres à base de dattes) permettant de couvrir un tiers de leurs besoins quotidiens en micronutriments; distribution par l'intermédiaire de partenaires coopérants de repas frais quotidiens offrant une valeur nutritive ajoutée grâce à l'utilisation de farine de blé enrichie et à un menu diversifié à base d'ingrédients de qualité achetés sur les marchés locaux; et fourniture de transferts de type monétaire aux bénéficiaires des programmes d'enseignement formel et informel appuyés par l'UNICEF, notamment le programme d'apprentissage accéléré "Curriculum B". Devant l'augmentation du nombre d'enfants non scolarisés et les effets néfastes supplémentaires que la dégradation de la situation économique pourrait entraîner, le PAM entend fournir un appui plus complet pour faire revenir à l'école les enfants non scolarisés en distribuant à la fois une aide en nature dans les centres d'enseignement informels et des bons aux enfants fréquentant ces centres qui sont orientés vers des centres d'enseignement formel afin d'encourager la poursuite de l'apprentissage et d'atténuer le risque qu'ils soient retirés de l'école pour être mariés ou utilisés comme main-d'œuvre.

Partenariats

40. Le PAM codirige le secteur de l'alimentation et de l'agriculture avec la FAO et coordonne les activités d'assistance alimentaire générale avec ses membres. Le PAM et l'UNICEF ont signé un mémorandum d'accord pour faciliter au mieux l'accès des enfants à un environnement d'apprentissage sûr et de qualité, améliorer l'état de santé et l'état nutritionnel des enfants d'âge scolaire et renforcer la résilience des systèmes alimentaires et celle des communautés locales. En vertu de ce mémorandum d'accord, le PAM et l'UNICEF mettront à profit leurs ressources combinées et, lorsque cela sera possible, cibleront conjointement des établissements d'enseignement formel et informel au moyen d'un ensemble complet d'interventions qui comprendra des activités d'alimentation scolaire, la distribution de fournitures scolaires et des initiatives d'éducation nutritionnelle et de sensibilisation, de façon à favoriser de meilleures conditions d'apprentissage et à améliorer la qualité de l'enseignement. Cet ensemble d'interventions sera complété par des systèmes de suivi améliorés et des activités de renforcement des capacités tenant compte de la problématique femmes-hommes à l'intention du Ministère de l'éducation, notamment dans le cadre de l'appui apporté au système d'information de gestion sur l'éducation, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Hypothèses

41. On prend pour hypothèse que des fonds seront disponibles et qu'il sera possible d'accéder aux populations pour mettre en œuvre les activités prévues au titre de cet effet direct.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

42. Le cas échéant, le PAM adaptera ses activités d'assistance alimentaire générale à l'évolution des besoins estimés et y mettra fin progressivement lorsqu'elles ne seront plus nécessaires. Il mènera des activités de sensibilisation et fournira une assistance technique pour aider le Ministère de l'éducation à élaborer un cadre national pour l'alimentation scolaire visant à lutter contre les inégalités femmes-hommes et à s'attaquer aux problèmes qui poussent les filles et les garçons au décrochage scolaire, comme le travail des enfants et le mariage précoce, ce qui conduira à transférer progressivement la responsabilité du programme au Gouvernement de la République arabe syrienne.

Effet direct stratégique 2: Les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées parviennent à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels durant toute l'année grâce à la résilience des moyens d'existence et au rétablissement de l'accès aux services de base

Domaine d'action privilégié

43. L'effet direct stratégique 2 est axé sur le renforcement de la résilience. Les activités amélioreront la résilience et rétabliront les moyens d'existence au moyen d'interventions menées au niveau des ménages et des communautés et de filets de protection sociale renforcés.

Harmonisation avec les priorités nationales

44. L'effet direct stratégique 2 contribue à l'objectif stratégique 3 du plan d'aide humanitaire (résilience et moyens d'existence), au pilier II du cadre stratégique des Nations Unies pour 2021-2024 (redressement socioéconomique pérenne) et aux piliers C (croissance et développement) et E (pilier social et culturel) du plan stratégique Syrie 2030.

Produits escomptés

45. Les produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 2:
- Les ménages en situation d'insécurité alimentaire, qu'ils soient dirigés par un homme ou par une femme, bénéficient de transferts alimentaires ou de type monétaire assortis de conditions qui subviennent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels en contrepartie de leur participation à des activités axées sur les moyens d'existence.
 - Les petits exploitants agricoles et leur communauté bénéficient d'équipements communautaires remis en état qui préservent leur accès à la nourriture et favorisent leur autosuffisance.
 - Les communautés touchées par la crise voient leur sécurité alimentaire et leur nutrition s'améliorer grâce au rétablissement et au renforcement des chaînes de valeur des aliments de base.
 - Les ménages en situation de vulnérabilité, qu'ils soient dirigés par une femme ou par un homme, bénéficient de filets de protection sociale améliorés qui renforcent leur sécurité alimentaire.

Activités essentielles

Activité 3: Appuyer des moyens d'existence et des systèmes alimentaires diversifiés et pérennes aux niveaux des ménages, des communautés et de l'ensemble du pays

46. Le PAM élaborera des interventions intégrées en faveur des communautés ciblées, en suivant une démarche à plusieurs niveaux portant sur les ménages, les communautés et les systèmes alimentaires. Les ménages participeront à la création et à la remise en état d'équipements domestiques, collectifs et communaux dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et/ou pour la formation. Outre des contributions techniques et des

formations, les bénéficiaires de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs et/ou pour la formation recevront une ration à titre de protection (en nature ou de type monétaire).

47. Pour sélectionner, classer par ordre de priorité et concevoir les interventions communautaires, le PAM mènera des évaluations participatives des besoins, des priorités et des risques en utilisant son approche à trois niveaux²². La participation active des femmes, y compris celles vivant avec un handicap, sera encouragée au moyen de programmes tenant compte de la problématique femmes-hommes²³. Les interventions contribueront à l'émancipation économique des femmes, non seulement dans le cadre de l'appui direct en faveur de leurs moyens d'existence et de leurs revenus, mais aussi en favorisant les compétences de travail en équipe et en partenariat. Les activités aideront les femmes à accéder plus facilement aux ressources et à les contrôler, à avoir davantage confiance en elles, à accroître leur capacité de prise de décision et à renforcer leur résilience face aux chocs et à l'insécurité alimentaire.
48. Il est indispensable de remettre en état et d'améliorer les systèmes d'irrigation et d'autres équipements agricoles communaux afin d'encourager les petits exploitants à reprendre leur activité, d'accroître la productivité agricole et de donner un nouvel élan aux marchés locaux²⁴. Le rétablissement et le renforcement de la chaîne de valeur du pain demeureront une priorité stratégique pour le PAM et seront considérés comme un moyen de contribuer à un accès à la nourriture qui soit pérenne et tienne compte de la nutrition. Outre l'augmentation des quantités disponibles et de la qualité du pain subventionné, ces activités stimuleront l'emploi et la reprise économique locale. Le PAM interviendra à tous les stades de la chaîne de valeur: soutien apporté aux agriculteurs; remise en état des silos, des moulins et des boulangeries; et appui technique et renforcement des capacités nécessaires à l'élaboration d'une politique nationale d'enrichissement de la farine de blé.

Activité 4: Fournir une assistance technique pour renforcer les filets nationaux de protection sociale

49. Dans le cadre de l'activité 4, le PAM contribuera à renforcer le système national de protection sociale de façon à couvrir plus largement les besoins essentiels. Il cherchera à mettre à profit sa vaste opération humanitaire afin de produire des connaissances et de mettre en place des capacités techniques qui contribueront à renforcer le système national de protection sociale de manière équitable et en tenant compte de la problématique femmes-hommes ainsi que l'adaptation de ce système aux nouvelles formes de vulnérabilité, en reconnaissant les besoins respectifs des femmes et des hommes, des filles et des garçons ainsi que des personnes handicapées. Les travaux d'analyse menés par le PAM aideront à mieux comprendre les vulnérabilités et les besoins sous-jacents et viseront à éclairer les mécanismes de ciblage et d'exécution, notamment en utilisant des solutions numériques.

²² Les trois niveaux sont l'analyse intégrée du contexte, la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative.

²³ Les femmes prennent part à la planification communautaire participative et à la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence, notamment dans le cadre de discussions collectives qui leur sont réservées. Cela leur permet de contribuer activement aux informations qui seront exploitées lors de la sélection, de la conception et de la mise en œuvre des activités axées sur les moyens d'existence. Pour lutter contre les normes sexistes locales, des cours de formation sont également proposés à des groupes composés uniquement de femmes, sous la direction d'une formatrice lorsque cela est nécessaire. Dans de nombreuses activités (cultures vivrières ou fourragères, élevage de petit bétail, unités de transformation des aliments, etc.), priorité est donnée aux ménages dirigés par une femme.

²⁴ Le PAM a déjà de l'expérience en matière de remise en état des réseaux d'irrigation, notamment dans le cadre de programmes menés conjointement avec la FAO.

50. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et d'autres entités des Nations Unies afin de réaliser une évaluation des capacités nationales et d'élaborer une vision commune pour un système de protection sociale inclusif tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition. L'accent sera placé avant tout sur les filets de sécurité non contributifs du dispositif de protection sociale. Le PAM renforcera sa coopération technique relative aux politiques, aux programmes et aux systèmes de distribution relevant de l'assistance sociale, en s'intéressant en particulier à l'analyse de la vulnérabilité et des besoins, aux méthodes de ciblage, à la gestion de l'information, à la sélection des modalités de transfert, aux dispositifs de recours et de réparation et aux systèmes de suivi et d'évaluation.

Partenariats

51. Au titre de l'effet direct stratégique 2, le PAM collaborera régulièrement avec les ministères d'exécution du Gouvernement de la République arabe syrienne (Ministère des ressources en eau, Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, Ministère des affaires sociales et du travail et Ministère du commerce intérieur et de la protection des consommateurs) et d'autres entités des Nations Unies actives dans ce secteur, y compris la FAO, le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP. En outre, la FAO et le PAM chercheront de nouvelles possibilités de formaliser des programmes conjoints en faveur des moyens d'existence. Des projets d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et pour la formation seront mis en œuvre en partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées.

Hypothèses

52. Cet effet direct repose sur l'hypothèse que la stabilité régnera dans de nombreuses régions du pays, permettant ainsi au PAM de mettre en œuvre ses activités. Sa réalisation dépend de la disponibilité de financements pluriannuels prévisibles.

Effet direct stratégique 3: Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, en particulier les garçons ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, ont accès à des services de prévention et de traitement de la malnutrition durant toute l'année

Domaine d'action privilégié

53. L'effet direct stratégique 3 est axé sur le renforcement de la résilience. Les activités viseront à améliorer et à préserver l'état nutritionnel des femmes, des filles et des garçons syriens vulnérables sur le plan nutritionnel.

Harmonisation avec les priorités nationales

54. L'effet direct stratégique 3 contribue à l'objectif 1.3 du plan d'aide humanitaire (santé, nutrition et sécurité alimentaire des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants), au pilier I du cadre stratégique des Nations Unies pour 2021-2024 (disponibilité des services de base et des services sociaux et accès à ces services) et au pilier E du plan stratégique Syrie 2030 (pilier social et culturel).

Produits escomptés

55. Les produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 3:
- Les filles et les garçons âgés de 6 à 23 mois ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés qui préviennent la malnutrition aiguë et chronique ainsi que les carences en micronutriments.
 - Les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les filles et les garçons reçoivent des transferts de type monétaire qui permettent de diversifier leur régime alimentaire et d'améliorer leur apport en nutriments.

- Les filles et les garçons âgés de 6 à 59 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée.
- Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les aidants familiaux bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui améliorent leur régime alimentaire, leur hygiène et les pratiques d'alimentation des jeunes enfants.
- Les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel recueillent les fruits du renforcement des capacités nationales en matière de mise en œuvre de programmes d'enrichissement et de supplémentation des aliments qui améliorent leur état nutritionnel.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir une assistance nutritionnelle pour prévenir la malnutrition chronique et aiguë

56. Dans le cadre de l'activité 5, le PAM mettra en œuvre un programme de supplémentation alimentaire pour prévenir la malnutrition, qui consistera à distribuer des suppléments nutritifs à base de lipides (quantité moyenne) aux enfants de 6 à 23 mois des ménages remplissant les conditions requises inscrits pour recevoir une assistance alimentaire générale. Le PAM collaborera avec l'UNICEF pour organiser des séances d'information²⁵ sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et mettre en service un bol destiné à l'alimentation complémentaire qui comprend des consignes sur la diversité du régime alimentaire et sur la quantité de nourriture appropriée en fonction de l'âge. Dans les lieux ciblés par le programme d'appui nutritionnel, le PAM fournira également des transferts de type monétaire aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes²⁶ qui bénéficient de l'assistance alimentaire générale afin de diversifier leur alimentation.

Activité 6: Fournir une assistance nutritionnelle pour traiter la malnutrition aiguë modérée

57. Dans le cadre de l'activité 6, le PAM mènera un programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë en partenariat avec l'UNICEF et l'OMS et en coordination étroite avec le Ministère de la santé. Le PAM distribuera des suppléments nutritionnels spécialisés prêts à consommer (suppléments nutritifs à base de lipides – grande quantité) pour soigner les enfants ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée. Des services supplémentaires seront assurés, notamment des campagnes d'information et de sensibilisation des communautés et de promotion du partage des responsabilités des parents ou des autres personnes qui s'occupent de la santé et du bien-être des enfants.

Partenariats

58. L'UNICEF et le FNUAP demeureront les principaux partenaires des Nations Unies pour la réalisation de l'effet direct stratégique 3. Dans le cadre de l'activité 5, le PAM poursuivra son partenariat avec le FNUAP qui vise à permettre aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes de bénéficier des prestations ainsi que des activités de développement des compétences proposées dans les dispensaires classiques ou mobiles: cours sur la santé procréative, trousse de hygiène, orientations vers des soins prénatals et postnatals et vaccinations. En outre, le PAM appuiera la mise en service, par le Ministère de la santé et d'autres parties prenantes, du programme national d'enrichissement de la farine de blé

²⁵ Ces consultations serviront aussi à recueillir l'opinion générale des bénéficiaires sur les programmes et à apporter les ajustements appropriés à leur mise en œuvre.

²⁶ Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes participent également à des séances d'information à l'occasion desquelles leurs points de vue sont pris en compte et les problèmes éventuels de violences sexistes peuvent être repérés.

destiné aux moulins aussi bien publics que privés. Il poursuivra également ses activités visant à renforcer le programme national d'iodation du sel.

Hypothèses

59. Le ciblage géographique des activités nutritionnelles du PAM se fera compte tenu des résultats d'une enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) devant porter sur l'ensemble du pays, prévue en 2021.

Effet direct stratégique 4: Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les partenaires humanitaires ont les moyens de prêter assistance aux populations touchées par la crise tout au long de l'année

Domaine d'action privilégié

60. L'effet direct stratégique 4 est axé sur les interventions face aux crises. Les activités fourniront aux acteurs humanitaires les moyens qui leur manquent pour honorer leurs engagements à l'égard des populations touchées par la crise.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. L'effet direct stratégique 4 contribue à l'objectif 1 du plan d'aide humanitaire (assistance humanitaire vitale), au pilier I du cadre stratégique des Nations Unies pour 2021-2024 (disponibilité des services de base et des services sociaux et accès à ces services) et au pilier E du plan stratégique Syrie 2030 (pilier social et culturel).

Produits escomptés

62. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 4:
- Les populations touchées par la crise recueillent les fruits des services logistiques qui permettent aux partenaires humanitaires d'exécuter leurs programmes.
 - Les populations touchées par la crise recueillent les fruits des services de télécommunications d'urgence qui permettent aux partenaires humanitaires d'exécuter leurs programmes.
 - Les populations touchées par la crise recueillent les fruits de la disponibilité de services aériens d'aide humanitaire qui permettent le transport en toute sécurité du personnel humanitaire et la mise en œuvre de l'assistance humanitaire en temps voulu.
 - Les populations touchées par la crise recueillent les fruits des services d'assistance technique et d'appui qui permettent aux partenaires humanitaires d'exécuter leurs programmes.

Activités essentielles

Activité 7: Fournir des services communs de logistique aux partenaires humanitaires

63. Le module de la logistique dirigé par le PAM aide les organismes humanitaires à mener leur action dans tout le pays grâce à ses activités de coordination, à sa plateforme de gestion de l'information, à son appui technique, à ses activités de développement des capacités et à des services de logistique sur mesure. Dans le cadre de l'activité 7, il facilitera le transport transfrontalier des marchandises humanitaires, organisera et mettra en place des convois humanitaires interorganisations et assurera des formations communes en matière d'entreposage et de logistique, en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Activité 8: Fournir des services communs de télécommunications d'urgence aux partenaires humanitaires

64. Après des années de crise, l'infrastructure des télécommunications de la Syrie est en mauvais état, et les acteurs humanitaires peuvent ne pas avoir les moyens de mettre en place les services dont ils ont besoin. Le module des télécommunications d'urgence comblera les lacunes des services des technologies de l'information et des communications et dispensera des formations dans ce domaine et dans celui de la préparation aux situations d'urgence.

Activité 9: Fournir des services de transport aérien aux partenaires humanitaires

65. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies permet de mener des interventions humanitaires interorganisations grâce aux services de transport de passagers et d'acheminement des cargaisons légères assurés à l'intention des partenaires humanitaires de l'ensemble des secteurs. Il continuera d'améliorer l'accès par voie aérienne aux bénéficiaires et aux zones de mise en œuvre des projets, de faciliter la livraison des cargaisons humanitaires légères et de mettre à disposition des moyens permettant d'assurer des évacuations sanitaires et des évacuations d'urgence.

Activité 10: Fournir à la demande des services d'assistance technique et d'appui aux partenaires humanitaires

66. Lorsque les acteurs humanitaires ne disposent pas des capacités nécessaires pour mettre en place les services d'assistance technique et d'appui requis, le PAM apportera son savoir-faire en matière de logistique, de télécommunications d'urgence et d'administration sur la base du recouvrement des coûts.

Activité 11: Fournir à la demande des services de transfert de type monétaire aux partenaires humanitaires

67. Le PAM fournira aux entités des Nations Unies des services de transfert de type monétaire en utilisant les plateformes qu'il a mises en place dans ce domaine et en mettant à profit son système SCOPE de gestion de l'identité des bénéficiaires et des aides qu'ils reçoivent. Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ciblées par le PAM dans le cadre de l'activité 4 recevront un bon électronique unique permettant d'accéder aux aides distribuées par le PAM et le FNUAP. Chaque bénéficiaire remplissant les conditions requises recevra une carte électronique individuelle sur laquelle seront ajoutées les aides du PAM et du FNUAP, qui pourra être utilisée pour acheter certains aliments frais et articles d'hygiène chez les détaillants recrutés par le PAM. La plateforme existante pourra être élargie de façon à pouvoir être utilisée par d'autres organismes si nécessaire.

Partenariats

68. La fourniture par le PAM de services communs est une contribution précieuse pour les partenaires humanitaires de l'ensemble des secteurs. Le PAM continuera d'assurer son rôle de prestataire de services en fonction des besoins sur le terrain et des demandes des partenaires.

Hypothèses

69. Pour que le service de transport transfrontalier appuyé par le module de la logistique puisse être assuré, il faut que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies continue d'autoriser les opérations transfrontières.

4. Modalités d'exécution**4.1 Analyse des bénéficiaires**

70. Le tableau 1 découle d'une analyse de la problématique femmes-hommes fondée sur des données ventilées par sexe et par âge. Le ciblage repose sur les dernières données en date en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, issues principalement de l'évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence de 2020.

71. *Activité 1.* Les bénéficiaires comprendront les groupes de population les plus vulnérables touchés par la crise, à savoir: les personnes déplacées à l'intérieur du pays qui vivent dans des camps ou au sein de communautés d'accueil, celles qui sont retournées chez elles, les membres des communautés d'accueil ainsi que les ménages ruraux et urbains pauvres. Au total, le PAM ciblera 7,75 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire chaque mois en 2022 et en 2023: 1,3 million de personnes que l'on estime être en situation d'insécurité alimentaire grave; 50 pour cent des personnes considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire modérée (4,7 millions de personnes); et toutes les personnes déplacées à l'intérieur du pays vivant dans des camps et des implantations sauvages dans les gouvernorats du nord-ouest et du nord-est (1,7 million de personnes).
72. En outre, il est envisagé dans le PSPP de venir en aide si nécessaire à 550 000 bénéficiaires supplémentaires pendant trois mois chaque année en cas de besoins soudains ou imprévus, en cas de retours de réfugiés ou de déplacements de population liés à la crise, par exemple, ce qui porte le nombre total de bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale à 8,3 millions de personnes. Un million de bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire grave recevront une combinaison de transferts en nature et de type monétaire en 2022 et en 2023, tandis que 500 000 bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire modérée recevront les mêmes transferts en 2023²⁷.
73. *Activité 2.* Globalement, le PAM viendra en aide à 720 000 enfants²⁸ (49 pour cent de filles) dans le cadre de l'activité 2 tous les mois au cours de l'année scolaire. Il envisage de distribuer des barres enrichies à base de dattes à 400 000 enfants inscrits dans des établissements d'enseignement formel et à 50 000 enfants utilisant les plateformes d'enseignement informel de l'UNICEF. Dans les zones prioritaires, 70 000 enfants supplémentaires recevront des repas à base de produits frais. Devant l'augmentation du nombre d'enfants non scolarisés ou risquant de sortir du circuit scolaire en raison de la dégradation de la situation économique et de l'augmentation du nombre de signalements de mariages précoces et de cas de travail des enfants, qui continuent de dissuader les filles et les garçons de retourner à l'école, le PAM envisage d'intensifier progressivement les transferts de type monétaire en faveur de 200 000 enfants non scolarisés, de façon à contribuer aux objectifs de scolarisation du secteur de l'éducation.
74. *Activité 3.* Dans le cadre de ses activités en faveur des moyens d'existence et de la résilience, le PAM prévoit de prêter assistance à 750 000 bénéficiaires (60 pour cent de femmes) à l'aide de transferts directs. Un million de personnes devraient bénéficier indirectement de ces activités.
75. *Activités 5 et 6.* Dans le cadre de l'activité 5, le PAM ciblera 398 000 enfants (de 6 à 23 mois) et 200 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes parmi les bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale, en se concentrant sur les régions où les besoins nutritionnels sont relativement élevés. Dans le cadre de l'activité 6, l'objectif du PAM sera de soigner chaque mois 25 000 enfants et 25 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée.
76. L'examen de la vulnérabilité et des besoins prévu en 2021 procurera des éléments supplémentaires permettant de catégoriser les ménages bénéficiaires en fonction d'indicateurs de vulnérabilité démographiques et socioéconomiques, en corrélation avec des critères tels que la problématique femmes-hommes, l'âge, le handicap, le nombre de déplacements et le type d'abri. Ces résultats seront exploités pour définir les priorités futures et pourront influencer sur les chiffres mentionnés plus haut relatifs au ciblage des bénéficiaires.

²⁷ Toutes les régions de la République arabe syrienne ne disposent pas de marchés fonctionnant suffisamment bien pour que les transferts de type monétaire soient viables, ce qui en limite l'utilisation à certaines zones géographiques.

²⁸ Ce chiffre correspond à l'objectif mensuel le plus élevé, tandis que le chiffre mentionné au tableau 1 renvoie aux seuls bénéficiaires de l'année et tient compte du départ de ceux qui ont achevé leur cycle d'études.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (2022-2023)						
Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2022	2023	Total
1	1	1	Filles	2 431 900	2 431 900	2 431 900
			Garçons	2 332 300	2 332 300	2 332 300
			Femmes	1 803 258	1 803 258	1 803 258
			Hommes	1 732 542	1 732 542	1 732 542
			Total	8 300 000	8 300 000	8 300 000
	4	2	Filles	396 410	419 440	482 650
			Garçons	412 590	436 560	502 350
			Femmes	0	0	0
			Hommes	0	0	0
			Total	809 000	856 000	985 000
2	1 et 2	3	Filles	146 500	219 750	366 250
			Garçons	140 500	210 750	351 250
			Femmes	108 630	162 945	271 575
			Hommes	104 370	156 555	260 925
			Total	500 000	750 000	1 250 000
3	1 et 3	5	Filles	213 388	213 388	274 235
			Garçons	195 412	195 412	244 265
			Femmes	190 000	190 000	380 000
			Hommes	0	0	0
			Total	598 800	598 800	898 500
	2	6	Filles	14 250	14 250	28 500
			Garçons	12 000	12 000	24 000
			Femmes	23 750	23 750	47 500
			Hommes	0	0	0
			Total	50 000	50 000	100 000
Total (hors chevauchements)				9 108 150	9 374 600	9 944 750

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

77. La plupart des transferts du PAM se feront sous la forme de rations alimentaires en nature. Pour prévenir les carences en micronutriments, la farine de blé et l'huile végétale seront enrichies en vitamines et en minéraux et le sel sera iodé.
78. L'assistance alimentaire générale représentera la plus grande part du développement prévu des transferts de type monétaire. Dans le cadre de cette assistance, le PAM utilisera des distributions de produits alimentaires en nature, des transferts de type monétaire et une combinaison de ces deux modalités. Les modalités seront choisies selon les besoins et les préférences de la population ciblée et en fonction des possibilités d'accès aux marchés et de considérations relatives au rapport coût-efficacité et au rapport coût-efficience. La combinaison des distributions de vivres et des transferts de type monétaire est conçue pour tenir compte d'éventuelles fluctuations monétaires, les produits dont les prix varient le plus et qui sont les plus rares étant fournis en nature et combinés à des transferts de type monétaire sous la forme de bons-valeur électroniques qui permettent aux bénéficiaires de choisir des aliments complémentaires. Le PAM maintiendra la souplesse nécessaire pour passer d'une modalité à l'autre selon les besoins en s'appuyant sur des examens réguliers et une planification en amont.
79. La valeur calorique des transferts réalisés dans le cadre de l'assistance alimentaire générale (pour toutes les modalités, une équivalence étant calculée pour les transferts de type monétaire) sera comprise entre 2 100 kilocalories par personne et par jour pour les personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire (bénéficiaires vivant dans les camps, sans accès aux marchés) et 1 300 kilocalories par personne et par jour pour les bénéficiaires considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire modérée.
80. Des consultations et des analyses portant sur la problématique femmes-hommes, l'âge et la protection seront régulièrement organisées pour aider à choisir les modalités de transfert et s'assurer que les priorités et les besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons sont bien pris en compte, y compris ceux vivant avec un handicap. Le PAM produira des données factuelles concernant l'impact des différentes modalités d'assistance sur la dynamique des rapports femmes-hommes au sein du ménage.

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct stratégique 1									Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3			
	Activité 1						Activité 2			Activité 3	Activité 5		Activité 6	
Types de bénéficiaires	Syriens vulnérables vivant dans des camps	Syriens en situation d'insécurité alimentaire grave		Syriens en situation d'insécurité alimentaire modérée		Syriens vulnérables nouvellement déplacés	Écoliers (écoles primaires)	Enfants non scolarisés	Écoliers (écoles primaires) – repas frais	Syriens vulnérables	Enfants de 6 à 23 mois	Fillles et femmes enceintes et allaitantes	Enfants de 6 à 59 mois	Fillles et femmes enceintes et allaitantes
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires et transferts de type monétaire (combinaison)	Produits alimentaires	Produits alimentaires et transferts de type monétaire (combinaison)	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires ou transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Céréales	300	233	66	166	66				62,5	233				
Légumes secs	120	100		73						100				
Huile	49	42	42	36	42					42				
Sel	7	7		7						7				
Sucre	40	33	33	33	33					33				
Barres enrichies à base de dattes							80							
Levure	3,33								0,38					
Rations prêtes à consommer						458				415,8 ^a				
Suppléments nutritifs à base de lipides – quantité moyenne											50			

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct stratégique 1									Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3			
	Activité 1						Activité 2			Activité 3	Activité 5		Activité 6	
Types de bénéficiaires	Syriens vulnérables vivant dans des camps	Syriens en situation d'insécurité alimentaire grave		Syriens en situation d'insécurité alimentaire modérée		Syriens vulnérables nouvellement déplacés	Écoliers (écoles primaires)	Enfants non scolarisés	Écoliers (écoles primaires) – repas frais	Syriens vulnérables	Enfants de 6 à 23 mois	Filles et femmes enceintes et allaitantes	Enfants de 6 à 59 mois	Filles et femmes enceintes et allaitantes
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires et transferts de type monétaire (combinaison)	Produits alimentaires	Produits alimentaires et transferts de type monétaire (combinaison)	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires ou transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Suppléments nutritifs à base de lipides – grande quantité													100	100
Total kcal/jour	2 100	1 700	737	1 300	737	2 075	344			1 700	255		510	510
% de kcal d'origine protéique	10,8	10,8	2,4	10,3	2,4	17,1	5,6			10,8	10		10	10
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)			0,41		0,23			1	0,70	0,75		1,20		
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	360	360	360	5	176	270	198	180	360	360	90	120

^a Les bénéficiaires reçoivent des espèces ou des produits alimentaires. Dans certaines zones, les bénéficiaires des produits peuvent, si nécessaire, recevoir à la place de l'assortiment alimentaire classique des rations prêtes à consommer d'une valeur calorique équivalente.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEURS		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	595 851	305 830 952
Légumes secs	281 435	192 079 351
Huiles et matières grasses	165 689	272 920 069
Aliments composés et mélanges	32 204	67 372 237
Autres	730 730	431 447 449
Total (produits alimentaires)	1 805 910	1 269 650 058
Transferts de type monétaire		674 583 360
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	1 805 910	1 944 233 418

4.3 Partenariats

81. Le PAM fait partie intégrante de l'équipe de pays des Nations Unies qui collabore avec le Gouvernement de la République arabe syrienne sur plusieurs fronts, notamment au titre du cadre stratégique des Nations Unies et du plan d'aide humanitaire. Il travaille avec le Ministère des affaires étrangères et des émigrés, le Ministère de l'administration locale et de l'environnement et le Ministère des affaires sociales et du travail, qui comprend une Direction de la condition féminine, ainsi qu'avec la Commission de la planification et de la coopération internationale.
82. Le PAM met en œuvre ses activités d'alimentation scolaire en coordination avec le Ministère de l'éducation. En ce qui concerne les programmes de prévention et de traitement de la malnutrition, il travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la santé. Pour les activités axées sur les moyens d'existence, les principaux partenaires sont le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, la Direction de la promotion de la femme en milieu rural, différentes chambres d'agriculture, le Ministère des affaires sociales et du travail, le Ministère du commerce intérieur et de la protection des consommateurs et le Ministère de l'administration locale et de l'environnement. Le PAM collabore étroitement avec le Bureau central de la statistique sur les évaluations de la sécurité alimentaire, et propose une assistance technique pour en améliorer le déroulement. Il poursuivra cette collaboration et en renforcera les modalités, notamment s'agissant du partage des données et de l'accessibilité.
83. Le PAM travaille en étroite collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, dont l'UNICEF pour les interventions d'alimentation scolaire et de nutrition, le FNUAP pour les programmes de transferts de type monétaire en faveur des filles et des femmes enceintes ou allaitantes, l'UNESCO pour la base de données nationale sur l'éducation (le système d'information de gestion sur l'éducation) et la FAO et le PNUD pour les activités axées sur les moyens d'existence. La FAO et le PAM se sont également associés pour mettre sur pied des missions d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire.
84. Le PAM collabore avec 57 partenaires coopérants dans l'ensemble de la République arabe syrienne. Compte tenu de la complexité du contexte opérationnel en République arabe syrienne, le PAM continuera de mettre l'accent sur l'évaluation rigoureuse de tous les partenaires, conformément à ses normes relatives au devoir de vigilance et à sa politique de gestion des risques.

85. Le PAM agit en concertation étroite avec des partenaires du secteur de la sécurité alimentaire et d'autres acteurs assurant une assistance dans ce domaine afin d'optimiser les interventions, d'éviter les doubles emplois et de coordonner les déplacements transfrontaliers, les convois interorganisations et l'entreposage commun par l'intermédiaire du module de la logistique.
86. L'égalité femmes-hommes est une priorité pour le PAM dans le cadre de la mise en œuvre du PSPP. Des actions et des programmes conjoints sont coordonnés au niveau intersectoriel par l'intermédiaire du groupe de travail chargé de la problématique femmes-hommes, présidé par le FNUAP et coprésidé par le PAM, avec comme objectif de contribuer aux effets directs se rapportant à l'égalité femmes-hommes. Le PAM renforcera sa collaboration avec les organisations locales dirigées par des femmes qui mettent en œuvre des initiatives communautaires dans les différents gouvernorats.
87. Le PAM se concerte avec le module de la protection aux niveaux national et infranational et participe activement au réseau pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles de manière à contribuer aux initiatives et aux débats pertinents. Il continuera de diriger l'équipe spéciale chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées, qui est mandatée par l'équipe de pays des Nations Unies pour assurer la coordination et fournir un appui technique visant à faciliter l'accès des populations touchées par la crise à des informations sur les interventions et à renforcer un système réactif de remontée de l'information.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

88. La mise en œuvre du PSPP sera guidée par des activités de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes, des examens fondés sur les activités et des examens des enseignements tirés de l'expérience. La stratégie de suivi et d'évaluation s'appuiera sur les capacités renforcées acquises en matière de suivi par le PAM en 2020 afin d'accorder une place plus grande au suivi et d'utiliser les données pour améliorer la mise en œuvre et la conception des programmes. Le PAM utilisera le suivi à distance pour compléter les visites sur le terrain et continuer de développer le suivi direct. Il évaluera régulièrement les exigences en matière de sécurité, les besoins opérationnels et les ressources humaines requises pour garantir l'accès au suivi direct chaque fois que possible. Il fera appel à des contrôleurs tiers pour combler les lacunes opérationnelles et surmonter les problèmes d'accès lorsque ceux-ci persistent. Les activités de suivi des résultats menées sur site seront complétées par des discussions de groupe avec des bénéficiaires et des parties prenantes pour recueillir des informations qualitatives sur les interventions. En outre, le PAM collaborera avec d'autres organismes pour harmoniser les cadres de suivi et favoriser un suivi conjoint des programmes menés en partenariat.
89. Les enjeux liés à l'égalité femmes-hommes, à l'inclusion du handicap et à la protection feront l'objet d'une attention particulière au cours de la collecte et de l'analyse régulières des données de suivi, afin d'avoir une idée claire des besoins spécifiques qui ont trait aux priorités, aux rôles et aux responsabilités des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Les données seront systématiquement ventilées par sexe, par âge et par handicap, et une analyse ciblée de la problématique femmes-hommes sera menée lorsque cela sera nécessaire. Le suivi visera à tenir compte, à effectuer l'analyse et à rendre compte de l'impact des activités sur la vie des femmes, des hommes, des filles et des garçons ainsi que de la contribution des interventions du PAM sur les effets directs obtenus en matière de problématique femmes-hommes. Par ailleurs, le PAM tentera de généraliser et d'améliorer la collecte de données relatives aux personnes handicapées sur l'ensemble des plateformes de suivi.

90. En 2022-2023, une évaluation unique du portefeuille de pays du PSPP pour 2019-2021 et du PSPP pour 2022-2023 sera menée. Cette évaluation portera sur une durée combinée de quatre à cinq ans. Une évaluation d'impact concernant la problématique femmes-hommes et les transferts de type monétaire devrait également être achevée en 2022 et éclairera les programmes futurs.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

91. La situation sur le plan de la sécurité pourrait contraindre le PAM à réduire sa présence dans certaines régions du pays. Plusieurs mesures de prévention et d'atténuation sont envisagées: renforcement des mesures d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence (y compris des modalités de gestion à distance); examen et renforcement d'un mécanisme de désescalade du conflit dirigé par le PAM; analyse des risques liés à la sécurité pour aider à répondre aux impératifs des programmes; élaboration de stratégies d'acceptation; et renforcement des capacités de négociation humanitaire pour améliorer l'accès aux zones difficilement accessibles. Le PAM continuera de renforcer et de diversifier ses mesures de gestion des risques de sécurité, notamment en soutenant les partenaires coopérants et en contribuant à la coordination civilo-militaire dans le pays.
92. La prévisibilité des financements demeurera un défi, en particulier du fait de la pandémie de COVID-19 et de ses répercussions économiques partout dans le monde. Par conséquent, le PAM sollicitera des fonds pour répondre aux besoins non satisfaits et poursuivra ses efforts visant à élargir sa base de donateurs, notamment en travaillant aux côtés d'un plus grand nombre de donateurs non traditionnels.
93. Une nouvelle dégradation de la situation économique pourrait se solder par une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle. À cet égard, les mesures de préparation comprennent un examen des activités opérationnelles prévues, une augmentation des stocks conservés dans le pays et des initiatives de sensibilisation des donateurs pour répondre aux besoins croissants.

Risques opérationnels

94. La vulnérabilité de certains groupes tels que les femmes et les filles pourrait s'aggraver en raison de la dégradation de la situation économique. Cela accroîtrait leur exposition à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et accentuerait le caractère déjà discriminatoire de certaines normes et pratiques socioculturelles. Le PAM continuera de consulter les femmes et les hommes des communautés touchées afin de mieux comprendre leurs besoins et moyens respectifs. Il collaborera avec d'autres organismes pour renforcer et appuyer les mécanismes existants de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et prônera la mise en place de dispositifs de coordination plus efficaces au niveau interorganisations.
95. L'absence d'accès humanitaire pourrait remettre en cause la capacité du PAM à mener des interventions dans le respect de certains principes. Entre autres mesures d'atténuation, le PAM continuera d'aider l'équipe de pays des Nations Unies à plaider en faveur d'un accès sans entrave, fera appel à des partenaires coopérants et à des contrôleurs tiers lorsque cela sera nécessaire et renforcera ses capacités en interne et celles de ses partenaires pour négocier un accès dans le respect des principes humanitaires. Le PAM dispose de plans d'urgence prévoyant un changement de modalité d'accès au nord-ouest du pays si cela devenait nécessaire²⁹.

²⁹ L'autorisation des livraisons transfrontalières de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a été reconduite le 9 juillet 2021, jusqu'au 10 janvier 2022, avec une prolongation de six mois supplémentaires, à savoir jusqu'au 10 juillet 2022, sous réserve de la publication d'un rapport de fond du Secrétaire général en vertu de [la résolution 2585 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité.

96. Pour relever les défis liés aux capacités limitées des partenaires coopérants, le PAM continuera de renforcer les moyens de ces derniers et d'envisager de nouveaux partenariats lorsque cela sera possible et pertinent.
97. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues à la crise persistante, aux décisions politiques prises au niveau international concernant les conditions d'accès et aux répercussions potentielles de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir de graves conséquences sur les opérations. Les mesures d'atténuation en place comprennent la recherche d'autres itinéraires d'approvisionnement et l'augmentation des capacités d'entreposage.

Risques fiduciaires

98. La politique du PAM en matière de lutte contre la fraude et la corruption est mentionnée dans les accords juridiques que le PAM a conclus avec les partenaires coopérants, les détaillants et les autres prestataires de services. Des cours de formation sur la mise en conformité, la déontologie et la lutte contre la fraude et la corruption ainsi qu'une séparation des fonctions claire, le tout complété par des directives et des procédures internes, constituent un système efficace de contrôle interne à l'appui des mesures prises pour s'attaquer à la fraude et à la corruption.
99. Les activités de suivi seront renforcées (par la triangulation des constatations issues de différentes sources, un suivi supplémentaire sur les sites où des problèmes sont fréquemment signalés et d'autres moyens) afin de détecter tout détournement éventuel de l'aide. Pour atténuer le risque de pillage de ses marchandises, le PAM continuera de favoriser les relations avec les autorités compétentes et les responsables communautaires de façon à garantir la sécurité de l'acheminement de l'aide humanitaire.
100. L'apparition de la pandémie de COVID-19 a considérablement aggravé les risques préexistants liés à la crise dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité du personnel, des bénéficiaires et des partenaires. Le PAM a mis en place des procédures opérationnelles normalisées et des cadres de gestion des risques afin d'atténuer ces risques.

Risques financiers

101. L'instabilité persistante des prix des produits alimentaires sur les marchés locaux et un taux de change officiel fixe présentent un risque en ce qui concerne les achats locaux effectués par le PAM, le pouvoir d'achat des bénéficiaires et le choix des modalités de mise en œuvre. Parmi les mesures d'atténuation, on peut citer la réalisation d'études fréquentes des marchés avant de développer les achats locaux ou les activités de transfert de type monétaire, et la poursuite des efforts visant à obtenir un taux de change préférentiel auprès de la banque centrale de la République arabe syrienne. En outre, le PAM maintiendra la souplesse nécessaire pour adapter rapidement la valeur des transferts de type monétaire en cas de fluctuations monétaires.

5.3 Garanties sociales et environnementales

102. Le PAM utilisera son outil interne d'analyse des risques environnementaux et sociaux pour examiner les activités, les interventions et les projets. Il se sert de cet outil lorsqu'il collabore avec des partenaires coopérants dans le cadre de la mise en œuvre des programmes afin d'analyser les risques et de définir des mesures d'atténuation si nécessaire.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

103. Le PSPP comprend un budget de 2,8 milliards de dollars, dont 77 pour cent sont affectés à l'effet direct stratégique 1 qui couvre l'assistance alimentaire non assortie de conditions et l'alimentation scolaire. Les activités axées sur les moyens d'existence menées au titre de l'effet direct stratégique 2 viennent en deuxième position, et représentent 11 pour cent du budget total. Environ 6,5 pour cent du budget seront consacrés à la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes.

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)				
Effet direct stratégique	Activité	2022	2023	Total
1	1	996 157 584	1 048 100 440	2 044 258 024
	2	75 049 840	86 223 724	161 273 564
2	3	120 158 171	183 586 795	303 744 966
	4	90 279	111 537	201 816
3	5	130 518 733	129 744 569	260 263 302
	6	2 326 161	2 269 811	4 595 972
4	7	5 101 116	5 138 042	10 239 157
	8	916 998	920 862	1 837 861
	9	7 994 065	7 971 496	15 965 561
	10	916 251	912 710	1 828 961
	11	30 794 772	30 675 750	61 470 522
		1 370 023 970	1 495 655 735	2 865 679 705

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

104. Les opérations du PAM ont été relativement bien financées ces dernières années, le soutien important apporté par les donateurs ayant permis d'assurer la continuité de l'assistance; cela étant, bien que le niveau des contributions soit demeuré stable, les besoins ont considérablement augmenté. En outre, depuis quelques années, le PAM s'appuie sur un petit nombre de donateurs qui fournissent la plupart des contributions. L'élargissement de la base de donateurs sera donc un élément clé de la stratégie du PAM en matière de mobilisation des ressources pour le PSPP.

105. Du fait de la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une récession économique mondiale, y compris dans les grands pays donateurs, il est possible que les contributions ne suivent pas la rapide augmentation des besoins dans le pays. La première des priorités pour le PAM sera de maintenir l'assistance alimentaire vitale non assortie de conditions en faveur des populations les plus vulnérables. En dernier ressort, le PAM maintiendra l'objectif actuel quant au nombre de bénéficiaires en réduisant la valeur calorique de l'assortiment alimentaire.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE (JANVIER 2022-DÉCEMBRE 2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Dans tous les gouvernorats de la République arabe syrienne, les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par la crise, notamment les communautés d'accueil, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et celles qui ont pris le chemin du retour, voient leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels satisfaits tout au long de l'année.

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

On prend pour hypothèse que des fonds seront disponibles et qu'il sera possible d'accéder aux populations pour mettre en œuvre les activités prévues au titre de cet effet direct

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire (nouveau)

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (nouveau)

Activités et produits**Assurer des transferts de ressources non assortis de conditions en faveur des ménages en situation d'insécurité alimentaire (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)**

Les partenaires coopérants sont mieux à même d'améliorer l'accès des communautés en situation d'insécurité alimentaire à une assistance alimentaire dans de bonnes conditions de sécurité et dans le respect de la dignité des personnes (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les communautés en situation d'insécurité alimentaire recueillent les fruits de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la coordination sectorielle pilotées par le PAM, qui favorisent l'harmonisation de l'assistance alimentaire (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les ménages qui vivent dans des environnements vulnérables, qu'ils soient dirigés par une femme ou par un homme, recueillent les fruits de l'appui que le PAM apporte à la chaîne d'approvisionnement nationale et qui facilite l'accès à des aliments à un prix abordable sur les marchés (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les communautés en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance alimentaire qui subvient à leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les communautés en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance alimentaire qui subvient à leurs besoins alimentaires essentiels (B: Aliments nutritifs fournis)

Fournir des repas et des transferts de type monétaire aux filles et aux garçons d'âge scolaire fréquentant les centres d'enseignement formel et informel (Repas scolaires)

Les filles et les garçons d'âge scolaire reçoivent des repas scolaires et/ou des transferts de type monétaire qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent la scolarisation et l'assiduité (A: Ressources transférées)

Les filles et les garçons d'âge scolaire reçoivent des repas scolaires et/ou des transferts de type monétaire qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent la scolarisation et l'assiduité (B: Aliments nutritifs fournis)

Les filles et les garçons d'âge scolaire reçoivent des repas scolaires et/ou des transferts de type monétaire qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent la scolarisation et l'assiduité (N*: Alimentation scolaire assurée)

Effet direct stratégique 2: Les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées parviennent à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels durant toute l'année grâce à la résilience des moyens d'existence et au rétablissement de l'accès aux services de base.

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Cet effet direct repose sur l'hypothèse que la stabilité régnera dans de nombreuses régions du pays, permettant ainsi au PAM de mettre en œuvre ses activités. Sa réalisation dépend de la disponibilité de financements pluriannuels prévisibles

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Activités et produits

Appuyer des moyens d'existence et des systèmes alimentaires diversifiés et pérennes aux niveaux des ménages, des communautés et de l'ensemble du pays (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les communautés touchées par la crise voient leur sécurité alimentaire et leur nutrition s'améliorer grâce au rétablissement et au renforcement des chaînes de valeur des aliments de base (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire, qu'ils soient dirigés par un homme ou par une femme, bénéficient de transferts alimentaires ou de type monétaire assortis de conditions qui subviennent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels en contrepartie de leur participation à des activités axées sur les moyens d'existence (A: Ressources transférées)

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire, qu'ils soient dirigés par un homme ou par une femme, bénéficient de transferts alimentaires ou de type monétaire assortis de conditions qui subviennent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels en contrepartie de leur participation à des activités axées sur les moyens d'existence (B: Aliments nutritifs fournis)

Les petits exploitants agricoles et leur communauté bénéficient d'équipements communautaires remis en état qui préservent leur accès à la nourriture et favorisent leur autosuffisance (D: Actifs créés)

Fournir une assistance technique pour renforcer les filets nationaux de protection sociale (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les ménages en situation de vulnérabilité, qu'ils soient dirigés par une femme ou par un homme, bénéficient de filets de protection sociale améliorés qui renforcent leur sécurité alimentaire (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, en particulier les garçons ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, ont accès à des services de prévention et de traitement de la malnutrition durant toute l'année.

Catégorie d'effet direct
correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Le ciblage géographique des activités nutritionnelles du PAM se fera compte tenu des résultats d'une enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) devant porter sur l'ensemble du pays, prévue en 2021

Indicateurs d'effet direct

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits**Fournir une assistance nutritionnelle pour prévenir la malnutrition chronique et aiguë (Prévention de la malnutrition)**

Les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel recueillent les fruits du renforcement des capacités nationales en matière de mise en œuvre de programmes d'enrichissement et de supplémentation des aliments qui améliorent leur état nutritionnel (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les filles et les garçons reçoivent des transferts de type monétaire qui permettent de diversifier leur régime alimentaire et d'améliorer leur apport en nutriments (A: Ressources transférées)

Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les aidants familiaux bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui améliorent leur régime alimentaire, leur hygiène et les pratiques d'alimentation des jeunes enfants (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les filles et les garçons âgés de 6 à 23 mois ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés qui préviennent la malnutrition aiguë et chronique ainsi que les carences en micronutriments (B: Aliments nutritifs fournis)

Fournir une assistance nutritionnelle pour traiter la malnutrition aiguë modérée (Traitement nutritionnel)

Les filles et les garçons âgés de 6 à 59 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée (B: Aliments nutritifs fournis)

Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les aidants familiaux bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui améliorent leur régime alimentaire, leur hygiène et les pratiques d'alimentation des jeunes enfants (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD****Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD**

Effet direct stratégique 4: Dans l'ensemble de la République arabe syrienne, les partenaires humanitaires ont les moyens de prêter assistance aux populations touchées par la crise tout au long de l'année.

Catégorie d'effet direct
correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses:

Pour que le service de transport transfrontalier appuyé par le module de la logistique puisse être assuré, il faut que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies continue d'autoriser les opérations transfrontières

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**Fournir des services communs de logistique aux partenaires humanitaires (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par la crise recueillent les fruits des services logistiques qui permettent aux partenaires humanitaires d'exécuter leurs programmes (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Fournir des services communs de télécommunications d'urgence aux partenaires humanitaires (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise recueillent les fruits des services de télécommunications d'urgence qui permettent aux partenaires humanitaires d'exécuter leurs programmes(H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Fournir des services de transport aérien aux partenaires humanitaires (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise recueillent les fruits de la disponibilité de services aériens d'aide humanitaire qui permettent le transport en toute sécurité du personnel humanitaire et la mise en œuvre de l'assistance humanitaire en temps voulu (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Fournir à la demande des services d'assistance technique et d'appui aux partenaires humanitaires (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise recueillent les fruits des services d'assistance technique et d'appui qui permettent aux partenaires humanitaires d'exécuter leurs programmes (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Fournir à la demande des services de transfert de type monétaire aux partenaires humanitaires (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise recueillent les fruits des services d'assistance technique et d'appui qui permettent aux partenaires humanitaires d'exécuter leurs programmes(H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Indicateurs transversaux

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Indicateurs transversaux

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité (nouveau)

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité (nouveau)

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM (nouveau)

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Indicateurs transversaux

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Indicateurs transversaux

C.4.1:* Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats occasionnels pour lesquels les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation prises

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (EN DOLLARS)					
	Résultat stratégique 1 du PAM Cible 1 de l'ODD 2		Résultat stratégique 2 du PAM Cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8 du PAM Cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	1 982 381 002	275 777 190	238 083 231	87 532 896	2 583 774 320
Mise en œuvre	55 290 849	5 134 591	6 602 952	653 490	67 681 883
Coûts d'appui directs ajustés	33 249 828	4 484 258	4 007 970	1 444 157	43 186 212
Total partiel	2 070 921 679	285 396 039	248 694 154	89 630 543	2 694 642 415
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	134 609 909	18 550 743	16 165 120	1 711 519	171 037 291
TOTAL	2 205 531 588	303 946 782	264 859 274	91 342 062	2 865 679 705

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SCOPE	plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance